
Délibération du Comité Syndical n° 2018/02/16-02

Séance du **16 FEVRIER 2018**

Objet : AVENANT N° 3 AU PROTOCOLE PCT ENTRE LA FNCCR ET ENEDIS

Nombre	de membres en exercice :	74
	de membres présents :	38
	de pouvoir(s) :	4
	de membres votants :	42
	votes pour :	42
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux-mille-dix-huit, le 16 février à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 7 février 2018, se sont réunis dans l'hémicycle de l'hôtel du Département à Rouen, sous la présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Christian GRANCHER, Hervé LEPILEUR, Jean-Marie CROCHEMORE, Michel LOISEL, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Thierry LECARPENTIER, Hubert MAILLET, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Xavier VANDENBULCKE, Daniel GRESSENT, Jean-Louis LUC (suppléant), Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Gérard JOUAN, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Mme Anne PIMONT, Pierre SORIN, Daniel ROCHE, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY Jérôme GRISEL, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Lionel DEHON, Guy FONTANIE, Benoît DESCHAMPS, Pierre SILVA, Mme Isabelle RENOUF, Gilles AMAT, David SABLIN, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Stéphane MASSE, Daniel BEUX, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel BARBIER, Patrick GUERARD, Hugues OGDEN, Hubert LEPLICHER, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Jean-Pierre TROLEY, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Roger LEGER et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Laurent VASSET a donné pouvoir à M. Christian FAUQUET,
M. Daniel COLLARD a donné pouvoir à M. Xavier VANDENBULCKE,
Mme Annick BOCANDE a donné pouvoir à M. Yvon PESQUET,
M. Michel LEJEUNE a donné pouvoir à M. Patrick CHAUVET,

Assistaient également à la séance :

- M. Aymeric COTREL, Directeur territorial Normandie GRDF,
- M. Eric NAISET, Directeur territorial Seine-Maritime Enedis,
- M. Bruno NADJAR, Attaché territorial Enedis,
- M. Rémi BONNART, Délégué territorial Seine Littoral et Bray Enedis,
- M. Dominique VRAND, Receveur de Barentin,
- M. Patrick DE WIT, Directeur Général des Services du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice administrative et financière du SDE76,
- M. Franck NAUDIN, Directeur du service transition énergétique du SDE76,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur des services techniques du SDE76.

Délibération du Comité Syndical n° 2018/02/16-02 :

OBJET : AVENANT N° 3 AU PROTOCOLE PCT ENTRE LA FNCCR ET ENEDIS

VU :

- le protocole PCT FNCCR - ENEDIS du 26 juin 2009,
- l'avenant n° 1 à ce protocole du 1^{er} juin 2013,
- l'avenant n° 2 à ce protocole du 1^{er} janvier 2016 pour trois ans,
- l'avenant n° 3 à ce protocole du 1^{er} janvier 2017 pour cinq ans,

CONSIDERANT :

- la caducité des avenants n° 1 et 2 intervenue fin 2016 et la nécessité de poursuivre avec ENEDIS le protocole relatif au versement par ENEDIS au SDE76 de la part des travaux réalisés par le SDE76 couverte par le tarif d'utilisation du réseau public (TURPE),
- le montant de la ressource s'élevant entre 300 et 700 K€ par an selon l'importance des travaux éligibles à la PCT réalisés chaque année,

PROPOSITION :

- le président propose de signer l'avenant n° 11 avec ENEDIS dans les conditions proposées et négociées entre la FNCCR et ENEDIS,

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical :

- **AUTORISE** le président à signer l'avenant n° 11 au contrat de concession avec ENEDIS afin de prolonger de cinq ans le protocole PCT signé le 26 juin 2009 relatif au versement par ENEDIS au SDE76 de la part couverte par le tarif (TURPE), du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Patrick CHAUVET.

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
 VALANT ACCUSE DE RECEPTION
 (à établir en double exemplaire)**

<u>Collectivité :</u> SDE76 240 rue Augustin Fresnel CS 20931 76237 ISNEAUVILLE CEDEX	<u>Date d'envoi :</u> <p style="text-align: center;">22 février 2018</p>
---	--

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + n° +date)	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Attribution appel d'offres ouvert « fourniture et livraison de titres restaurant et autres prestations »	Délib 2018/02/16-01 du 16/02/2018	
Avenant n° 3 au protocole PCT entre la FNCCR et Enedis	Délib 2018/02/16-02 du 16/02/2018	
Projet de plan de formation 2018	Délib 2018/02/16-03 du 16/02/2018	
Autorisation donnée au président de modifier le tableau des emplois du SDE76	Délib 2018/02/16-04 du 16/02/2018	
Désignation des agents de contrôle	Délib 2018/02/16-05 du 16/02/2018	
Assistance et conseil juridique dans le cadre de l'exercice de la compétence « maîtrise d'ouvrage en matière de production photovoltaïque »	Délib 2018/02/16-06 du 16/02/2018	
Achat d'énergie pour l'année 2019	Délib 2018/02/16-07 du 16/02/2018	
Autorisation donnée au président de signer les conventions de mise à disposition des supports des réseaux électriques pour le développement aérien du THD au bénéfice de Somme Numérique	Délib 2018/02/16-08 du 16/02/2018	
Modification du règlement intérieur du SDE76 relatif aux procédures adaptées	Délib 2018/02/16-09 du 16/02/2018	
Rapport et débat d'orientation budgétaire 2018	Délib 2018/02/16-10 du 16/02/2018	
Adhésion à la communauté méthanisation Normandie et à Nov&atech	Délib 2018/02/16-11 du 16/02/2018	
<u>Cachet de la collectivité et signature :</u> 	<u>Cachet de réception de la préfecture :</u> 	

